# C:\Users\s.serrand\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\RENNES_Monogramme_Noir.pngOuvrier de voirie conducteur - Equipe exploitation

Catégorie C
Employeur : Rennes Métropole

Direction :

DIRECTION DE LA VOIRIE

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l’aménagement et l’entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle.…

Service :

Plateforme Nord Ouest

L'équipe : La plateforme de Voirie assure
- la maintenance et l'amélioration de la voirie en régie ou par des Entreprises.
- la gestion du domaine public routier
Elle réalise le diagnostic du patrimoine et l'élaboration des programmes de maintenance

Effectif Service : 33

Le sens de ce poste :

L'agent est chargé de l'exploitation de la voirie urbaine et routière sur la plateforme : patrouilles, mise en sécurité, mise en place de signalisation temporaire. Il assure l'entretien préventif et curatif de la voirie, des équipements et des dépendances de voirie

Vos principales missions :

### 1-Exploitation de la voirie

- Participer aux patrouilles et au diagnostic du patrimoine
- Mettre en place des signalisations permanentes et temporaires
- Participer aux interventions d'urgence

###  2-Entretien de la voirie, des équipements et des dépendances

-Réaliser des petits travaux d'enrobés, de maçonnerie et de pavage
- Entretenir les dépendances
- Réparer ou poser de la signalisation verticale
- Entretenir et réaliser des travaux de signalisation horizontale
- Réparer ou poser du mobilier urbain

### 3 -Missions annexes

- Participer au suivi de l'activité
- Veiller à la sécurité collective sur les chantiers
- Participer à l'astreinte sécurité voirie et la viabilité hivernale

Compétences

Les compétences relationnelles :

* Sens du travail en équipe
* Sens du service public et de la tenue sur la voie publique
* Respect des règles de sécurité des chantiers et routière
* Sens de l'organisation

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

• Permis B obligatoire / permis C/EC souhaité

• Aptitude à la conduite d'engins de terrassement

• Connaissance des matériaux de voirie et de leur mise en œuvre

• Connaissance des gestes et postures pour les charges lourdes

• Aptitude à la lecture de plans d'ouvrages et de réseaux

* • Aptitude aux travaux en extérieur

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

* Autorisations de conduite d'engins
* Habilitation électrique
* Connaissance du territoire

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15-12h00 / 13h00-16h45

Lieu de travail : Mordelles

Matériel(s) à disposition : Téléphone portable (attribué à l'équipe). Vêtements de travail + Équipements de Protection Individuels (EPI)

Missions de suppléance : Chef d'équipe / ouvrier de voirie équipe exploitation

Télétravail : Non

Autres : participation obligatoire à l'astreinte voirie et à la viabilité hivernale

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Adjoint technique

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : Régime indemnitaire, sujétion liée au poste et Indemnité d'astreinte

N° du poste : 16125

Date de mise à jour de la fiche de poste : 17/09/2024